

MODALITÉS D'INSCRIPTIONS 2025

Accueil de loisirs sans hébergement



Vacances du 20 au 31 Octobre

DÉPÔT DES DOSSIERS DE PRÉ-INSCRIPTION ENTRE LE :

22 et le 23 Septembre au soir

● Les dossiers de pré-inscription pourront être déposés directement auprès des **directeurs des centres de loisirs** maternel et élémentaire pendant les accueils périscolaires du matin et du soir ou bien directement au **Secrétariat Jeunesse** en sous-sol de la mairie. Contact : secrétariat Service Jeunesse 04 92 70 77 75

MERCI DE BIEN VOULOIR REMETTRE :

- **Le calendrier ci-dessous** (cochez les journées d'accueil souhaitées) 2 jours minimum par semaine,
- **Un justificatif de travail** (document officiel qui certifie l'emploi au sein d'une entreprise à la période concernée ou une attestation de suivi de formation).

IMPORTANT ! Si votre situation a changé depuis septembre (domicile, imposition, ou autre), merci de joindre à ce calendrier les documents attestant ce changement.

→ **ATTENTION, AUCUN DOSSIER NE SERA ACCEPTÉ S'IL EST DÉPOSÉ DANS LES BOÎTES AUX LETTRES**

Inscriptions définitives et non modifiables le 3 Octobre

A réception des dossiers COMPLETS, le service procède à l'inscription définitive des enfants en fonction des capacités d'accueil et dans le respect des priorités fixées par la Mairie. Les factures seront par la suite envoyées selon vos vœux.

Règlement : Sans règlement au 3 OCTOBRE, les réservations seront annulées.

*Facture envoyée sur le portail : règlement en ligne (carte bancaire)

*Facture envoyée par mail : règlement au bureau (chèque ou espèces)

CLÔTURE DÉFINITIVE DES INSCRIPTIONS le 3 OCTOBRE

Diffusion du programme le 6 Octobre

BULLETIN D'INSCRIPTION VACANCES OCTOBRE 2025

☐ ACCUEIL 3/6 ANS

☐ ACCUEIL 6/11 ANS

CLASSE :

NOM / PRÉNOM DE L'ENFANT * : TEL :

COMMUNE DE RÉSIDENCE DE L'ENFANT :

COMMUNE DE SCOLARITÉ DE L'ENFANT : ATL CAF ☐ N°

SEMAINE 1	Lun 20/10 ☐	Mar 21/10 ☐	Mer 22/10 ☐	Jeu 23/10 ☐	Ven 24/10 ☐
SEMAINE 2	Lun 27/10 ☐	Mar 28/10 ☐	Mer 29/10 ☐	Jeu 30/10 ☐	Ven 31/10 ☐

* Merci de remplir un dossier par enfant - Réservations (2 jours minimums par semaine) pour l'enfant (Cocher les dates souhaitées)

☐ *Facture sur le portail (règlement en ligne)

☐ *Facture par mail (règlement au bureau chèque ou espèces)

Certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements, Lu et accepté,
signature :

Réservé au service, date et heure de réception :

.....